

ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Commission des institutions, des
affaires internationales et européennes
et des relations avec les communes

Papeete, le 15 SEP. 2021

N° 118-2021

Document mis
en distribution

Le 15 SEP. 2021

RAPPORT

relatif à un projet de délibération portant approbation
du compte administratif de l'exercice 2020 du Conseil
économique, social, environnemental et culturel et
affectation de son résultat,

présenté au nom de la commission des institutions, des
affaires internationales et européennes et des relations
avec les communes,

par Madame la représentante Sylvana PUHETINI

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les représentants,

Par lettre n° 6795/PR du 6 septembre 2021, le Président de la Polynésie française a transmis aux fins d'examen par l'assemblée de la Polynésie française, un projet de délibération portant approbation du compte administratif de l'exercice 2020 du Conseil économique, social, environnemental et culturel et affectation de son résultat.

Conformément à l'article 32 de la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics, le CESEC présente son projet d'arrêté de compte administratif pour l'exercice 2020.

Un rappel des prévisions budgétaires (I), le bilan d'activité du CESEC (II), l'exécution du budget (III) ainsi que le compte de gestion du Payeur de la Polynésie française (IV) de l'exercice 2020 sont successivement présentés ci-après.

I. RAPPEL DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 2019

L'article 152 de la loi organique statutaire prévoit que le fonctionnement du CESEC est assuré par une dotation spécifique qui constitue une dépense obligatoire inscrite au budget de la Polynésie française.

À ce titre, la **dotation globale forfaitaire de la Polynésie française** au profit du CESEC a été arrêtée à la somme de **94 385 400 F CFP** par la décision n° 2020-1C CESEC du 6 janvier 2020 modifiée. En cours d'exercice, un titre de recettes d'une somme de **76 229 F CFP** a été émis, provenant d'un remboursement par une compagnie d'assurance des frais occasionnés par les dégâts des eaux survenus à la suite de travaux sur un réseau de climatisation de l'institution en début d'année 2020.

Quant au **budget primitif d'investissement** de l'institution, il a été constitué par la subvention d'équipement reçue de la Polynésie française d'un montant de **13 000 000 F CFP** et par un montant de **7 000 000 F CFP** pour les amortissements des immobilisations de ses biens.

En cours d'année, les prévisions budgétaires ont été modifiées par sept décisions¹, principalement liées à la pandémie de covid-19. Le budget de fonctionnement de l'institution a ainsi été réduit de 37 750 000 F CFP au premier semestre 2020, somme réaffectée par la suite à son budget au second semestre 2020. En mai, l'institution a également procédé à un report de crédits de paiement de l'exercice 2019 sur l'exercice 2020 d'un montant de 51 302 099 F CFP destinés à divers travaux (climatisation, assainissement, remise aux normes électriques, etc.).

¹ Décisions n°s 2020-1C, 2020-2C, 2020-3C, 2020-4C, 2020-7C, 2020-8C et 2020-9C des 28 février, 30 avril, 4 mai, 16 juillet, 18 août et 31 août 2020

En définitive, le budget du CESEC pour 2020 s'établit comme suit :

- **En section de fonctionnement :** 94 461 629 FCFP
- **En section d'investissement :** 20 000 000 FCFP

II. LE BILAN D'ACTIVITE DU CESEC POUR 2020

Marquée par la pandémie de covid-19 et les mesures prises pour y faire face, notamment le confinement, l'année 2020 a été une année de défi pour le CESEC qui a dû s'adapter au contexte sanitaire exceptionnel afin d'assurer ses missions. En plus d'avoir fortement privilégié l'utilisation d'outils numériques, particulièrement la visioconférence, l'institution a mis en place des dispositifs adaptés à la situation telles que la réadaptation des délais de production des avis pour répondre aux différentes saisines urgentes et une stricte application des mesures sanitaires afin de limiter la propagation du virus (distanciation physique, limitation des entrées, identification des personnes à risque, etc.).

Grâce à la réactive adaptation dont le CESEC a su faire preuve, son activité institutionnelle en 2020 a été très satisfaisante puisque l'institution a répondu à 22 saisines et a tenu 114 réunions de commissions permanentes et 20 assemblées plénières.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'assemblées plénières	20	18	23	27	24	8	19	20
Nombre de commissions permanentes	215	150	274	201	267	55	187	114
Nombre d'avis rendus sur saisine	20	14	32	28	34	10	23	22
Nombre d'auto-saisines	4	0	2	0	0	0	1	0
Nombre de vœux	0	4	1	2	2	0	3	0
Production totale	24	18	35	30	36	10	27	22

III. L'EXECUTION DU BUDGET

Dans son activité comptable et financière :

- **En section de fonctionnement**, l'institution a dépensé 73 171 174 F CFP ;
- **En section d'investissement**, l'institution a dépensé 17 148 669 F CFP.

1. En section de fonctionnement

Les résultats définitifs de l'exercice 2020 sont les suivants :

- Budget primitif	94 385 400 F CFP
- Recettes totales réalisées	94 461 629 F CFP
- Dépenses totales réalisées.....	73 171 174 F CFP
- Résultat cumulé au 31/12/2019	52 778 986 F CFP
- Excédent de clôture au 31/12/2020	21 290 455 F CFP
- Résultat cumulé au 31/12/2020	74 069 441 F CFP

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement est **excédentaire de 21 290 455 F CFP**.

a. Recettes de fonctionnement

Le tableau ci-après donne la ventilation par nature de ces recettes :

Mission	Article	Libellé	Prévisions primitives	Prévisions modifiées	Montants réels	Rappel 2019
960	7412	Dotation globale forfaitaire de la Polynésie française	94 385 400	94 385 400	94 385 400	94 000 000
	758	Divers – autres produits d'activité				33 837
	773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)				34 337
	7788	Produits exceptionnels divers			76 229	
	7412	Dotation globale forfaitaire de la Polynésie française		- 37 750 000	- 37 750 000	
	7412	Dotation globale forfaitaire de la Polynésie française		+ 37 750 000	+ 37 750 000	
TOTAL			94 385 400	94 385 400	94 461 629	94 068 174

b. Dépenses de fonctionnement

Le montant définitif des mandats réalisés pour l'année 2020 s'élève à 73 171 174 F CFP, représentant une réalisation de 78 % du budget primitif.

Mission	Article	Libellé	Prévisions primitives	Prévisions modifiées	Prévisions modifiées	Réalizations 2020		Rappel 2019
			a	b	c	Mandats d	en % e= d/a	
960	606	Achats non stockés de matières et fournitures	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 779 410	104 %	6 837 188
	613	Locations	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 304 570	87 %	1 401 244
	615	Entretien et réparation	6 500 000	6 500 000	6 500 000	4 187 856	64 %	5 293 475
	616	Primes d'assurances	350 000	350 000	350 000	315 402	90 %	264 718
	618	Divers services extérieurs	500 000	500 000	500 000	0	0 %	273 535
	623	Publicité, publication, relations publiques	2 500 000	2 500 000	2 500 000	1 571 326	63 %	2 196 576
	624	Transports (personnel administratif)	800 000	580 000	580 000	396 098	50 %	80 000
	625	Déplacement et mission (personnel administratif)	500 000	720 000	720 000	720 000	144 %	0
	626	Frais postaux et frais télécommunications	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 253 176	84 %	1 204 476
	628	Divers - autres services extérieurs	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 088 405	84 %	3 384 374
	653	Indemnités, vacation et frais de mission des membres	61 535 400	23 785 400	61 535 400	45 698 998	74 %	60 356 683
	672	Charges sur exercices antérieurs	300 000	300 000	300 000	279 752	93 %	312 155
	673	Titre sur exercice antérieur	0	0	0	0	0 %	0
Total du chapitre 960			85 985 400	23 785 400	85 985 400	65 594 993	76 %	81 604 424
961	681	Dotations aux amortissements et provisions	7 000 000	7 000 000	7 000 000	6 994 651	99,9 %	6 994 651
Total du chapitre 961			7 000 000	7 000 000	7 000 000	6 994 651	99,9 %	6 994 651
962	641	Rémunérations du personnel	1 000 000	1 000 000	1 000 000	392 680	39 %	776 445
	645	Charges sociales	400 000	400 000	400 000	188 850	47 %	377 789
Total du chapitre 962			1 400 000	1 400 000	1 400 000	581 530	42 %	1 154 234
TOTAL			94 385 400	56 635 400	94 385 400	73 171 174	78 %	89 753 309

Principalement en raison de la crise sanitaire survenue en 2020, les dépenses de fonctionnement de l'institution diminuent de 18,5 % par rapport à l'exercice précédent, passant de 89 753 309 F CFP en 2019 à 73 171 174 F CFP en 2020.

Cette baisse se perçoit essentiellement dans les dépenses liées aux indemnités, vacations et frais de mission des membres du CESEC. Ces dépenses affichent une diminution de 24,3 % par rapport à l'année 2019, passant de 60 356 683 F CFP à 45 698 998 F CFP. Les dépenses relatives à la publicité, la publication et les relations publiques affichent également une baisse par rapport à l'exercice précédent, passant de 2 196 576 F CFP à 1 571 326 F CFP, soit une diminution de 28,5 %.

S'agissant des articles 624 et 625 relatifs au transport et missions des personnels administratifs du CESEC, l'article 624 a abondé l'article 625 pour permettre la prise en charge de deux agents en mission à l'occasion notamment de l'assemblée des secrétaires généraux et directeurs des CESER² de France.

Enfin, l'augmentation des dépenses en « Achats non stockés de matières et fournitures » illustre quant à elle les commandes en produits adéquats pour lutter contre l'épidémie qui ont été effectuées dans cette période.

² Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER)

Il convient de rappeler que des agents de la fonction publique du Pays sont affectés au secrétariat général du CESEC en vertu de l'article 38 de la délibération n° 2005-64 APF du 13 juin 2005 modifiée, qui dispose que « le secrétariat général est composé de personnels de l'administration de la Polynésie française, affectés au Conseil économique, social et culturel et régis selon les modalités prévues par leur statut respectif ».

En 2020, 17 agents de la Polynésie française étaient ainsi en poste au CESEC, dont 7 de catégorie A, 5 de catégorie B ou CC2 et 5 de catégorie D ou CC5.

L'évolution des effectifs a été la suivante sur la période allant de 2016 à 2020 :

Catégorie	2016	2017	2018	2019	2020
A	6*	6*	7*	7*	7*, dont 1 ANT
B/CC2	6	6	5	5	5
C	0	0	0	0	0
D/CC5	5	5	5	5	5
TOTAL	17	17	17	17	17

* dont 1 en décharge totale d'activité de service pour exercice d'une activité syndicale auprès de la CSTP-FO

Les charges de personnel correspondantes ne sont pas inscrites dans les comptes du CESEC mais dans ceux de la collectivité de la Polynésie française.

Sur la période allant de 2016 à 2020, ces charges ont été de :

2016	2017	2018	2019	2020	Évolution 2019-2020
113 074 138	113 140 844	107 578 957	107 768 292	111 367 202	+ 3,23 %

2. En section d'investissement

Les résultats définitifs de l'exercice 2020 sont les suivants :

- Budget primitif	20 000 000 F CFP
- Budget modifié	20 000 000 F CFP
- Recettes totales réalisées	19 994 651 F CFP
- Dépenses totales réalisées.....	17 148 669 F CFP
- Résultat cumulé au 31/12/2019	48 348 215 F CFP
- Excédent de clôture de l'exercice 2020	2 845 982 F CFP
- Résultat cumulé au 31/12/2020	51 194 197 F CFP

Le résultat de clôture de la section d'investissement est **excédentaire de 2 845 982 F CFP**.

a) Recettes d'investissement

Le tableau ci-dessous donne la ventilation par nature de ces crédits de paiement :

Miss	Article	Libellé	Prévisions primitives	Prévisions modifiées	Réalisations	Rappel 2019
900	1312	Subvention d'équipements reçue – Polynésie française	13 000 000	13 000 000	13 000 000	36 500 000
	28	Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	7 000 000	7 000 000	6 994 651	6 994 651
TOTAL			20 000 000	20 000 000	19 994 651	43 494 651

b) Dépenses d'investissement

Le montant définitif des mandats réalisés pour l'année 2020 s'élève à 17 148 669 FCFP, représentant une réalisation de 85,7 % du budget d'investissement modifié.

Chapitre	Article	Libellé	Prévisions primitives	Prévisions modifiées	Réalisations	Rappel 2019
900	203	Frais d'études, de recherches et développement			415 840	1 356 000
	205	Concessions et droits similaires, brevets, licence, marque, procédés, droits et valeurs similaires			231 050	1 887 100
	213	Aménagement d'une construction	6 000 000	9 000 000	3 710 541	
	215	Installations, matériels et outillages techniques	2 500 000	4 800 000	4 551 065	
	216	Collections d'œuvre d'art			1 260 000	
	218	Autres immobilisations corporelles	11 500 000	6 200 000	3 259 588	867 962
	231	Aménagement d'une construction (parc climatisation)			3 720 585	
Total du chapitre 900			20 000 000	20 000 000	17 148 669	4 111 062

Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses d'investissement effectuées par l'institution en 2020 augmentent considérablement de 317,1 %, passant de 4 111 062 F CFP en 2019 à 17 148 669 F CFP en 2020.

Ces dépenses se rapportent notamment aux règlements des différentes prestations liées à la rénovation des installations de climatisation ainsi qu'aux travaux de remise aux normes électriques et de raccordement aux réseaux d'eaux usées collectifs de la commune de Papeete.

IV. LE COMPTE DE GESTION DU PAYEUR DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Le compte de gestion du Payeur de la Polynésie française, pour l'exercice 2020, est arrêté comme suit :

Pour l'exercice 2020

	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Recettes	94 461 629	19 994 651	114 456 280
Dépenses	73 171 174	17 148 669	90 319 843
Solde	21 290 455	2 845 982	24 136 437

Résultats cumulés

	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Antérieur (à 2020)	52 778 986	48 348 215	101 127 201
Exercice 2020	21 290 455	2 845 982	24 136 437
Cumuls	74 069 441	51 194 197	125 263 638

La concordance des résultats du compte de gestion en provenance du payeur de la Polynésie et du compte administratif pour l'exercice 2020 est constatée.

À la clôture de l'exercice 2020, le report à nouveau est de 21 290 455 F CFP et le fonds de roulement du CESEC est de : **74 069 441 F CFP**.

V. LES TRAVAUX EN COMMISSION

Le présent projet de délibération a été examiné par la commission des institutions, des affaires internationales et européennes et des relations avec les communes le 14 septembre 2021.

Le président du CESEC, présent pour l'occasion, a relevé que les avis émis par l'institution sont en majorité suivis par l'assemblée de la Polynésie française.

S'agissant des dépenses d'investissement en 2020, elles correspondent principalement à des travaux de réfection au niveau de la climatisation et de son système centralisé dont le marché afférent court depuis 2019 et s'achèvera en 2021.

*
* *

À l'issue des débats, le projet de délibération portant approbation du compte administratif de l'exercice 2020 du Conseil économique, social, environnemental et culturel et affectation de son résultat a recueilli un vote favorable unanime des membres de la commission.

En conséquence, la commission des institutions, des affaires internationales et européennes et des relations avec les communes propose à l'assemblée de la Polynésie française d'adopter le projet de délibération ci-joint.

LA RAPPORTEUR

Sylvana PUHETINI

**ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

NOR : CES2100423DL

DÉLIBÉRATION N° 2021-122/APF

DU 25 NOVEMBRE 2021

portant approbation du compte administratif de l'exercice 2020 du Conseil économique, social, environnemental et culturel et affectation de son résultat

L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée, portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 2005-64 APF du 13 juin 2005 modifiée, portant composition, organisation et fonctionnement du Conseil économique, social et culturel de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 1938 CM du 6 septembre 2021 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° 2603/2021/APF/SG du 5 novembre 2021 portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° 118-2021 du 15 septembre 2021 de la commission des institutions, des affaires internationales et européennes et des relations avec les communes ;

Dans sa séance du 25 novembre 2021 ;

A D O P T E :

Article 1^{er}.- Le montant définitif des recettes du compte administratif du Conseil économique, social, environnemental et culturel de la Polynésie française pour l'exercice 2020 est arrêté à la somme de CENT QUATORZE MILLIONS QUATRE CENT CINQUANTE SIX MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT francs (114 456 280 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I Fonctionnement	94 461 629
Section II Investissement	19 994 651
Total	114 456 280

Article 2.- Le montant définitif des dépenses du compte administratif du Conseil économique, social, environnemental et culturel de la Polynésie française pour l'exercice 2020 est arrêté à la somme de QUATRE VINGT DIX MILLIONS TROIS CENT DIX NEUF MILLE HUIT CENT QUARANTE TROIS francs (90 319 843 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I Fonctionnement	73 171 174
Section II Investissement	17 148 669
Total	90 319 843

Article 3.- Le compte administratif du Conseil économique, social, environnemental et culturel pour l'exercice 2020 annexé à la présente délibération, est définitivement fixé ainsi qu'il suit (en F CFP) :

	Section I Fonctionnement	Section II Investissement	Totaux
RECETTES (en F CFP)	94 461 629	19 994 651	114 456 280
DÉPENSES (en F CFP)	73 171 174	17 148 669	90 319 843
RÉSULTAT	21 290 455	2 845 982	24 136 437

Article 4.- Le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 du Conseil économique, social, environnemental et culturel de la Polynésie française est affecté au compte « Report à nouveau » d'un montant excédentaire de VINGT ET UN MILLIONS DEUX CENT QUATRE VINGT DIX MILLE QUATRE CENT CINQUANTE CINQ francs (21 290 455 F CFP).

Article 5.- Au 31 décembre 2020, le fonds de roulement du Conseil économique, social, environnemental et culturel de la Polynésie française est de SOIXANTE QUATORZE MILLIONS SOIXANTE NEUF MILLE QUATRE CENT QUARANTE ET UN francs (74 069 441 F CFP).

Article 6.- Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,


Béatrice LUCAS

Le Président


Gaston TONG SANG

**COMPTE ADMINISTRATIF DU CONSEIL ECONOMIQUE
SOCIAL ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL**

EXERCICE 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Mission	Article	Libellé	Prévisions primitives	Prévisions modifiées	Montants réels	Rappel 2019
960	7412	Dotation globale forfaitaire de la Polynésie française	94 385 400		94 385 400	94 000 000
	7788	Produits exceptionnels divers			76 229	
	758	Divers - autres produits d'activité				33 837
	773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)				34 337
	7412	Dotation globale forfaitaire de la Polynésie française		- 37 750 000	- 37 750 000	
	7412	Dotation globale forfaitaire de la Polynésie française		37 750 000	37 750 000	
TOTAL			94 385 400	-	94 461 629	94 068 174

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Mission	Article	Libellé	Prévisions primitives	Prévisions modifiées	Montants réels	Rappel 2019
900	1312	Subventions d'équipements reçues - Polynésie française	13 000 000	13 000 000	13 000 000	36 500 000
	281	Amortissement des immobilisations corporelles	7 000 000	7 000 000	6 994 651	6 994 651
TOTAL			20 000 000	20 000 000	19 994 651	43 494 651

**COMPTE ADMINISTRATIF DU CONSEIL ECONOMIQUE
SOCIAL ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL
EXERCICE 2020**

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Mission	Article	Libellé	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Réalizations 2020		Rappel 2019
			primitives	modifiées	modifiées	Mandats	en %	
			a	b	c	d	e = d/a	
960	606	Achats non stockés de matières et fournitures	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 779 410	104%	6 837 188
	613	Locations	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 304 570	87%	1 401 244
	615	Entretien et réparation	6 500 000	6 500 000	6 500 000	4 187 856	64%	5 293 475
	616	Primes d'assurances	350 000	350 000	350 000	315 402	90%	264 718
	618	Divers services extérieurs	500 000	500 000	500 000	0	0%	273 535
	623	Publicité, publication, relations publiques	2 500 000	2 500 000	2 500 000	1 571 326	63%	2 196 576
	624	Transports (personnel administratif)	800 000	580 000	580 000	396 098	50%	80 000
	625	Déplacement et mission (personnel administratif)	500 000	720 000	720 000	720 000	144%	0
	626	Frais postaux et frais télécommunications	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 253 176	84%	1 204 476
	628	Divers - autres services extérieurs	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 088 405	84%	3 384 374
	653	Indemnités, vacation et frais de mission des membres	61 535 400	23 785 400	61 535 400	45 698 998	74%	60 356 683
	672	Charges sur exercices antérieurs	300 000	300 000	300 000	279 752	93%	312 155
	673	Titre sur exercice antérieur	0	0	0	0	0%	0
Total de la mission 960			85 985 400	48 235 400	85 985 400	65 594 993	76%	81 604 424
961	681	Dotations aux amortissements et provisions	7 000 000	7 000 000	7 000 000	6 994 651	100%	6 994 651
Total de la mission 961			7 000 000	7 000 000	7 000 000	6 994 651	100%	6 994 651
962	641	Rémunérations du personnel	1 000 000	1 000 000	1 000 000	392 680	39%	776 445
	645	Charges sociales	400 000	400 000	400 000	188 850	47%	377 789
Total de la mission 962			1 400 000	1 400 000	1 400 000	581 530	42%	1 154 234
TOTAL			94 385 400	56 635 400	94 385 400	73 171 174	78%	89 753 309

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Mission	Article	Libellé	Prévisions	Prévisions	Réalizations 2020		Rappel 2019
			primitives	modifiées	Mandats	en %	
			a	b	c	d = c/total a	
900	203	Frais d'études et de recherche et développement			415 840	2%	1 356 000
	205	Concessions droits brevets			231 050	1%	1 887 100
	213	Aménagement d'une construction	6 000 000	9 000 000	3 710 541	19%	
	215	Installations, matériels, et outillages techniques	2 500 000	4 800 000	4 551 065	23%	
	216	Collections et œuvres d'art			1 260 000	6%	
	218	Autres immobilisations corporelles	11 500 000	6 200 000	3 259 588	16%	867 962
	231	Aménagement d'une construction (parc climatisation)			3 720 585	19%	
Total de la mission 900			20 000 000	20 000 000	17 148 669	86%	4 111 062

COMPTE ADMINISTRATIF DU CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL
BALANCE GENERALE
EXERCICE 2020

DEPENSES				RECETTES			
SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION DE FONCTIONNEMENT			
MISSION	LIBELLES	PREVISIONS PRIMITIVES	REALISATIONS MANDATS	MISSION	LIBELLES	PREVISIONS PRIMITIVES	REALISATIONS TITRES
960	Pouvoirs publics	85 985 400	65 594 993	960	Pouvoirs publics	94 385 400	94 385 400
961	Dotations aux amortissements et provisions	7 000 000	6 994 651		Produits exceptionnels divers		76 229
962	Personnel	1 400 000	581 530				
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		94 385 400	73 171 174	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		94 385 400	94 461 629

SECTION D'INVESTISSEMENT						SECTION D'INVESTISSEMENT					
MISS	Art	LIBELLES	PREVISIONS PRIMITIVES	PREVISIONS MODIFIEES	REALISATIONS MANDATS	MISS	Art	LIBELLES	PREVISIONS PRIMITIVES	PREVISIONS MODIFIEES	REALISATIONS TITRES
900	218	Autres immobilisations corporelles	11 500 000	6 200 000	3 259 588	900	1312	Subventions d'équipement reçues – Polynésie française	13 000 000	13 000 000	13 000 000
	213	Aménagement d'une construction	6 000 000	9 000 000	3 710 541		281	Amortissement des immobilisations corporelles	7 000 000	7 000 000	6 994 651
	215	Installations, matériels, et outillages techniques	2 500 000	4 800 000	4 551 065						
	216	Collections et œuvres d'art	-		1 260 000						
	203	Frais d'études et de recherche et développement	-		415 840						
	231	Aménagement d'une construction (parc climatisation)	-		3 720 585						
	205	Concessions droits brevets	-		231 050						
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT			20 000 000	20 000 000	17 148 669	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT			20 000 000	20 000 000	19 994 651

TOTAL GENERAL	114 385 400	114 385 400	90 319 843	TOTAL GENERAL	114 385 400	114 385 400	114 456 280
----------------------	--------------------	--------------------	-------------------	----------------------	--------------------	--------------------	--------------------

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT		PARTIE AFFECTE A L'INVESTISSEMENT		RESULTAT DE L'EXERCICE 2020		RESULTATS CUMULES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
FONCTIONNEMENT		52 778 986				21 290 455		74 069 441
INVESTISSEMENT		48 348 215				2 845 982		51 194 197
Résultat cumulé		101 127 201				24 136 437		125 263 638